



La lettre économique et financière de l'Autriche

© DG Trésor

janvier/mi-février 2021

Un hiver difficile mais une lueur d'espoir ensuite

Après un rebond marqué de l'activité au 3^{ème} trimestre (+12 % par rapport au 2^{ème} trimestre), l'activité s'est à nouveau affaïssée : le PIB au dernier trimestre a reculé de 4,3 %, reflétant les effets du deuxième confinement, introduit le 3 novembre, durci le 17 novembre, puis allégé temporairement entre le 7 et le 25 décembre avant d'être reconduit au lendemain de Noël. L'année 2020 se soldera par une récession historique de 7,4 % selon la Commission européenne (estimations au 11 février), conforme aux prévisions nationales. Pour 2021, la prévision de croissance est ramenée à 2 % sous l'effet notamment de saisons touristiques largement compromises. En 2022, le PIB progresserait de 5,1 % (+3,8% pour la zone euro pour les deux années).

A partir du 8 février, le gouvernement a décidé d'assouplir le confinement, en dépit d'un taux d'incidence qui reste élevé - de l'ordre de 100 - en rouvrant les commerces non essentiels et services à la personne ainsi que les écoles sous condition sanitaire stricte. Le masque FFP2 est désormais la règle dans tous les lieux publics clos et les tests deviennent obligatoires pour accéder à certains lieux. Le dépistage se déploie largement y compris dans les entreprises. La campagne de vaccination se poursuit au rythme des livraisons des vaccins (2,6 % de la population partiellement vaccinée au 11/02). Néanmoins face à la propagation avérée de nouveaux variants au Tyrol ces derniers jours, le gouvernement et le Land du Tyrol ont dû se résoudre à isoler la région alors que l'Allemagne réintroduit les contrôles aux frontières avec l'Autriche.

Malgré la gestion de la crise sanitaire qui accapare le gouvernement, ce dernier entend poursuivre la mise en œuvre du programme de coalition. Ainsi, si le paquet de mesures de 50 Mrd EUR (dont 31 Mrd EUR ont été versés ou engagés fin 2020) sert majoritairement au soutien des entreprises et des revenus des ménages, une partie des dépenses a été orientée vers la transformation de l'économie notamment face aux enjeux climatiques. Des moyens additionnels ont été dégagés dans le budget pour financer le verdissement de l'économie. L'Autriche s'est fixé l'objectif de neutralité carbone en 2040. Or, ses objectifs européens pour 2020 n'ont été atteints que grâce aux effets liés à la crise sanitaire.



MACROÉCONOMIE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE	2
□ Macroéconomie	2
□ Politique publique	3
□ Echanges	4
□ Emploi	4
□ Questions sociales	5
VEILLE SECTORIELLE	5
□ Services financiers	5
□ Energie et environnement	6
□ Industrie	6
□ Transports	7
□ Tourisme	8
RELATIONS BILATÉRALES	8
LES CHIFFRES CLES DE L'ÉCONOMIE EN BREF	9

[Haut du document](#)

MACROÉCONOMIE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Macroéconomie

Déficit budgétaire de 22,5 Mrd EUR en 2020

Selon le ministère des Finances, l'exécution budgétaire 2020 a été dominée par l'impact budgétaire massif de la crise COVID-19. L'Etat fédéral (*Bund*) enregistre un déficit de près de 22,5 Mrd EUR après un excédent budgétaire de 1,5 Mrd EUR en 2019. Les recettes s'élèvent à 79 Mrd EUR, soit un recul de 1,8 % par rapport à 2019, en raison notamment de la baisse des revenus sur l'impôt sur les sociétés (-32 %) et de la TVA de -8,3 %. Les dépenses ont été supérieures de 22,5 Mrd EUR (+28,6 %) aux dépenses effectuées en 2019 pour atteindre 101,4 Mrd EUR ce qui s'explique par les mesures d'aide COVID-19 dont 8,5 Mrd EUR pour le « *Krisenbewältigungsfonds* » et 5,5 Mrd EUR au titre du dispositif du chômage partiel.

-4,3 % : le plus important repli au 4^{ème} trimestre 2020

Conséquence des restrictions engagées au titre des différentes phases de confinement depuis le 2 novembre (levé partiellement entre le 7 et le 26 décembre) avant d'être réintroduit jusqu'au 7 février, l'économie autrichienne a particulièrement été affectée en fin d'année. Après un rebond de 12 % au T3 2020, le PIB a enregistré au T4 2020 une contraction de 4,3 % par rapport au trimestre précédent (FR= -1,3 % ; IT = -2,0 % ; zone EUR= -5,1 %), le plus important repli constaté à ce jour par eurostat. En glissement annuel, le recul du PIB atteint 7,8 %. Les mesures restrictives ont principalement affecté la consommation des ménages (-8,3 %). Les secteurs du commerce, des transports et du tourisme se sont repliés de 19,7 %, les secteurs des loisirs, de la culture et des services à la personne, de plus de 25 % par rapport au T3 2020. En revanche, les secteurs de l'industrie et de la construction se sont stabilisés ; le secteur manufacturier a progressé de 1 % quand le BTP s'est affaïssé de 1,6 %. Le commerce extérieur reste à l'image des échanges mondiaux avec un repli des exportations de 1,1 % et des importations de 0,7 %.

Repli de 7 % en 2020 mais des

Selon les estimations de la Banque nationale d'Autriche OeNB, l'économie autrichienne aurait reculé en 2020 d'au moins 7 % par rapport à 2019 (en conformité avec les prévisions

**perspectives en
nette amélioration**

de la COM). Le début de l'année 2021 s'annonce déjà contrasté : dans l'industrie, selon le baromètre de la Fédération des industriels (IV) l'indice de confiance augmente de 20 points, les perspectives des affaires pour les prochains 6 mois s'améliorent et progressent de 4 points. La demande extérieure est en hausse de 28 points. A titre d'exemple, malgré les incertitudes persistantes, le sidérurgiste *Voestalpine* a remis en fonctionnement ses cinq hauts-fourneaux en Autriche en raison de la forte demande en produits semi-finis de certains secteurs. *Infineon*, fabricant de semi-conducteurs et de puces-capteurs, prévoit également d'avancer la mise en route de sa nouvelle unité en Carinthie, face à la demande de l'industrie automobile.

Alors qu'en juillet l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) atteignait 1,8 %, la banque nationale d'Autriche constate en fin d'année 2020 une tendance à la baisse puisque l'indice se stabilisait fin novembre à +1,1 % et selon eurostat à 1,0 % en décembre. A noter toutefois que l'inflation en Autriche reste largement supérieure à celle constatée en France (décembre 2020=0,0 % / décembre 2019) ou en Allemagne (décembre 2020= -0,7 % / décembre 2019).

Politique publique

Suite au prolongement du confinement après le 26 décembre, le gouvernement a mis en place une nouvelle aide en janvier à laquelle les entreprises pourront faire appel à partir du 16 février : la prime de défaillance (*Ausfallbonus*). Après les compensations de pertes de chiffres d'affaires mises en place en novembre (2 Mrd EUR) et décembre (0,9 Mrd EUR) qui ont permis aux quelque 129 000 entreprises touchées de bénéficier de liquidités supplémentaires, la prime est une aide complémentaire plafonnée à 60 000 EUR par entreprise et par mois, compensant jusqu'à 30 % de la perte de CA et composée à 50 % par une avance sur l'aide aux coûts fixes. Par ailleurs, le Ministre Blümel, en charge des finances, se félicite du relèvement des plafonds des aides d'Etat par la Commission européenne. Les entreprises pourront désormais bénéficier d'aides d'Etat à concurrence de 1,8 M EUR (2 M EUR avec les aides de minimis) au lieu des 800 K EUR au titre de la couverture des coûts fixes. Pour les grosses entreprises avec des pertes estimées d'au moins 30 % du CA d'ici fin juin, l'Etat pourra contribuer à la part des coûts fixes des entreprises qui ne sont pas couverts par leurs recettes, à concurrence de 10 M EUR par entreprise (contre 3 M EUR précédemment).

**Des seuils
rehaussés pour les
aides aux
entreprises****Nouvelle politique
de dépistage : les
entreprises en
renfort**

Le gouvernement a décidé, dans sa lutte contre la pandémie et en vue de la sortie du confinement, d'ouvrir la possibilité d'accéder à certaines prestations grâce à des tests négatifs. Ainsi, les services à la personne, tels les coiffeurs, les masseurs et autres, qui ont rouvert à compter du 8 février, devront réclamer à l'entrée un test négatif de moins de 48 heures. Le dessein du gouvernement est à terme d'éventuellement pouvoir rouvrir sur cette base la gastronomie. Dans ce contexte, il était indispensable d'élargir massivement les capacités de test. Ainsi, sur une base volontaire, les entreprises en Autriche sont autorisées à compter du 15 février à proposer des tests à leurs salariés et leurs proches ou à leurs clients ; de l'Etat, elles recevront en compensation 10 EUR par test réalisé. De plus, comme le prévoit la loi relative aux épidémies, toute entreprise de plus de 50 salariés devra

**...ainsi que les
pharmaciens**

renseigner la base de données de l'agence de la santé et de la sécurité alimentaire (AGES) qui assure le suivi de la pandémie pour le ministère de la Santé. Les PME de moins de 50 salariés devront rendre compte des tests mais sous format papier. Les entreprises seront également habilitées à délivrer les attestations de dépistage, indispensables pour les prestations citées précédemment. Déjà 493 entreprises se sont inscrites dans ce dispositif. Par ailleurs, l'Ordre des pharmaciens participe également à la politique de tests en proposant dans près de 700 des 1 400 officines que compte l'Autriche des tests gratuits afin notamment de pallier les déserts ruraux en matière de santé. La nouvelle politique de « tests à l'entrée » a été largement suivie: 1,1 million de test en 5 jours.

Echanges**Un impact faible
du Brexit sur
l'Autriche sauf
pour l'IAA**

La Chambre fédérale d'économie WKO évalue à 0,05 point l'impact du Brexit sur le PIB autrichien. Sans le nouvel accord, la perte aurait atteint 0,11 point. Les échanges avec le Royaume-Uni génèrent environ 16 000 emplois industriels en Autriche, dont plus d'un quart en Styrie, principalement dans l'industrie automobile, suivis par la Haute-Autriche avec 3 800 emplois dans la construction mécanique. Mais ce serait le secteur agricole qui souffrira le plus des effets du Brexit : les exportations agricoles autrichiennes vers le Royaume-Uni devraient chuter jusqu'à 23 %, selon les prévisions de l'institut de conjoncture Wifo. En 2019, le Royaume-Uni était le 9^{ème} client pour les exportations de marchandises autrichiennes et le 5^{ème} pour les exportations de services.

Emploi**Chômage en
hausse à 5,8 %,
l'activité réduite
progressive**

Le chômage en 2020 a progressé malgré le dispositif du chômage partiel. Alors qu'après l'été 2020, la situation du marché de l'emploi s'était améliorée avec une baisse des demandeurs d'emploi et un recul des salariés en activité réduite, les fermetures administratives consécutives aux confinements de fin d'année ont entraîné un regain du chômage : en décembre 2020, le taux de chômage s'inscrivait à 5,8 % (FR = 8,9 % ; DE = 4,6 %; zone EUR = 8,3 %) en comparaison à 4,4 % en janvier. Les postes vacants s'élèveraient à 102 000 (-20% par rapport à 2019). Parallèlement, le nombre de salariés en chômage partiel s'est inscrit en hausse depuis le 9 novembre et atteignait selon le ministère du travail presque 460 000 personnes fin janvier. Le gouvernement a prévu une enveloppe pour le chômage partiel à 7 Mrd EUR pour 2021. En 2020, le montant maximum réservé était de 12 Mrd EUR mais seulement 5,5 Mrd EUR ont été effectivement versés aux entreprises (au 31/12/2020).

**Télétravail :
volontaire et
assorti
d'allègements
fiscaux**

Répondant à la commande du gouvernement en septembre 2020, les partenaires sociaux ont remis leurs propositions pour un encadrement légal du télétravail. Le nouveau ministre du Travail, M. Martin Kocher (sans étiquette, nommé à ce portefeuille par les conservateurs), économiste, succédant depuis le 1^{er} février à Mme Christine Aschbacher (conservatrice) contrainte à la démission, a rendu public ses conclusions le 27 janvier, conjointement avec le ministre des Finances et le ministre de la Santé. Si le télétravail restera sur une base volontaire pour les deux parties et devra faire l'objet d'une convention écrite, si le droit du travail en matière de temps de travail n'est pas touché par les nouvelles dispositions, la principale innovation est le traitement fiscal accordé : les salariés pourront



bénéficier d'avantages fiscaux (défiscalisation des compensations versées par l'employeur ou des achats de mobilier) jusqu'à 600 EUR par an. Les nouvelles règles fixent également la fourniture des équipements informatiques et périphériques incombant en totalité à l'employeur. Par ailleurs, la protection contre les accidents du travail, étendue depuis le début de la crise au domicile, perdurera. Une évaluation du dispositif, en vigueur jusqu'à fin 2023, devra intervenir avant le 31 décembre 2022. Le gouvernement a prévu de déposer rapidement un projet de loi relatif en ce sens au Parlement.

Questions sociales

Un nouvel accord collectif général

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie, alors que le gouvernement a décidé de d'étendre sa politique de dépistage au monde du travail, les partenaires sociaux et la fédération des industriels ont pris l'initiative de doter l'économie autrichienne d'un accord collectif général (le dernier datait de 1978 et portait sur les congés payés) qui s'appliquera sur tout le territoire et concernera toutes les entreprises et tous les salariés. L'accord général est entré en vigueur le 25 janvier et le restera jusqu'au 31 août 2021. Il prévoit notamment d'octroyer au salarié une pause sans masque de 10 minutes après 3 heures de travail avec masque, à l'occasion de la pause-déjeuner prise seul et pendant des activités sans contact avec la clientèle. Par ailleurs, les tests imposés pour certaines professions sont intégrés au temps de travail, tout comme les temps de trajets si le test n'est pas possible sur le lieu de travail.

[Haut du document](#)

VEILLE SECTORIELLE

Services financiers

L'année boursière 2020 s'achève sur une baisse de 12 %

Après la hausse de plus de 16 % en 2019, l'indice ATX a reculé de 12 % au cours de l'année boursière 2020, le volume des transactions progressant de 11 % pour atteindre 76 Mrd EUR. Partant de 3 186 points à la fin de l'année 2019, l'indice a chuté de moitié mi-mars pour clôturer l'année 2020 à 2 780 points. Parmi les vingt entreprises de l'ATX, seulement quatre actions ont enregistré des performances positives. L'énergéticien *Verbund* avec +56 %, suivi par le fabricant de cartons et cartonnages *Mayr-Melnhof* avec +38 %, l'entreprise *AT&S* spécialisée dans les circuits imprimés (+30 %), et le sidérurgiste *voestalpine* (+18 %). Des performances négatives ont été notamment enregistrées par l'entreprise pétrolière *OMV* (-30 %), le groupe immobilier *Immofinanz* (-30 %), l'assureur *UNIQA* (-30 %) et le groupe bancaire *Erste Group* (-26 %).

Les axes de la surveillance bancaire en 2021

Pour l'année 2021, l'Autorité autrichienne des marchés financiers (FMA) et la banque nationale autrichienne (OeNB) ont décidé d'axer leur surveillance bancaire autour de quatre thèmes principaux : (i) **Résilience et stabilité** : Avec la crise sanitaire, le nombre d'entreprises en faillites devrait sensiblement augmenter. Ainsi, le secteur bancaire va devoir faire face à des coûts de risque de crédit plus élevés. Dans le cadre du dialogue avec les banques, l'accent sera donc mis sur une communication transparente ainsi que des mécanismes d'alerte rapides et efficaces. (ii) **Gouvernance** : la structure de gouvernance des institutions doit être renforcée par une coopération plus étroite avec les



personnes qui ont des fonctions clés dans les banques. (iii) **Digitalisation** : Le COVID-19 ayant accéléré la numérisation, la surveillance bancaire se concentrera en particulier sur l'impact de la digitalisation sur les modèles business et sur les précautions prises par les banques pour faire face aux risques de cybersécurité. (iv) **Finance verte/financement durable** : la participation à l'élaboration d'un programme européen de surveillance du financement vert contribuera à créer une base méthodologique pour analyser l'impact des risques climatiques dans le secteur bancaire, et permettra de réfléchir à comment intégrer ce sujet dans le processus de surveillance (ex : les stress-tests climatiques).

Année record pour les fonds d'investissement, les fonds durables en forte augmentation

Selon l'Association des sociétés d'investissement autrichiennes VÖIG, le total des fonds gérés par les entreprises de gestion d'actifs en Autriche s'est élevé fin 2020 à 192 Mrd EUR soit une hausse de 3,8 %. *Erste Asset Management GmbH* est la première société d'investissement en Autriche avec une part de marché de 21 %, suivi par *Raiffeisen Kapitalanlagegesellschaft m.b.H.* (19,5 %) et *Amundi Austria GmbH* (12 %). Les fonds d'investissement immobiliers enregistrent une augmentation du volume de 4,9 % pour atteindre 9,6 Mrd EUR. S'agissant des fonds d'investissement durables, le volume géré a atteint 17 Mrd EUR soit une augmentation de 64 %. Le VÖIG rappelle que le gouvernement avait annoncé dans son programme de coalition vouloir réduire la taxe sur les dividendes (KEST) sur les fonds « verts », mesure encore non mise en place.

Energie et environnement

Gaz à effet de serre (GES) : l'Autriche devrait atteindre ses objectifs européens pour 2020

L'ensemble des émissions autrichiennes de GES en 2019 a augmenté de 1,5 % (à 79,8 millions d'équiv. t. de CO₂) par rapport à l'année précédente selon l'agence fédérale de l'Environnement (*Umweltbundesamt*) dans son bilan des rejets en CO₂ de l'Autriche pour 2019 (+0,1 % secteur non ETS et +4,1 % secteur ETS). La hausse est principalement liée, dans le secteur couvert par le système de quotas d'émission (ETS), à la remise en service d'un haut fourneau du sidérurgiste *voestalpine* et la hausse de la production d'électricité dans les centrales au gaz naturel. Avec 50,2 millions d'équiv. t. CO₂ en 2019, le total des émissions de GES (hors ETS) est supérieur d'environ 1,9 million de tonnes à l'objectif intermédiaire annuel de 48,3 millions de tonnes. Selon les estimations de l'agence fédérale de l'Environnement, l'Autriche devrait atteindre ses objectifs européens pour 2020, soit 47,8 millions de tonnes, grâce aux effets liés à la crise sanitaire. Elle considère indispensable la mise en œuvre cohérente de mesures supplémentaires pour atteindre les objectifs pour 2030 et la neutralité carbone en 2040.

Industrie

Projet européen sur les batteries : l'Autriche y participe à hauteur de 45 MEUR

Alors que l'Autriche n'avait pas participé au premier projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) sur les batteries en 2019, lancé par la France et l'Allemagne, elle fait partie du deuxième projet autorisé par la Commission européenne le 26 janvier qui associera douze Etats membres. Ces pays débloquent jusqu'à 2,9 Mrd EUR de financements publics au cours des prochaines années. L'Autriche y contribue à hauteur de 45 MEUR qui seront versés sous forme d'aide aux six entreprises autrichiennes participantes : *AVL List GmbH* travaille sur l'amélioration de la qualité dans la production de modules et de packs, *Borealis AG* sur des solutions de polyoléfinés de



haute qualité pour les composants de batteries. *Miba AG* sur des composants de gestion thermique, *Rosendahl Nextrom* sur des solutions de production et de processus pour l'assemblage de batteries, *VARTA Micro Innovation* sur des systèmes de stockage d'énergie et *VOLTLabor* sur des batteries complètes sûres et fiables basées sur la cellule ronde. L'Autriche prévoit également de rejoindre le PIIEC en cours sur la microélectronique avec un apport de 150 M EUR sur 4 ans. La demande de l'Autriche concerne les sociétés *AT&S*, *Infineon Austria* et *NXP Semiconductors Austria*.

Swarovski touché par la crise sanitaire

Le spécialiste de cristal *Swarovski* a annoncé mi-janvier la fermeture de 33 de ses 102 magasins en Autriche. Au niveau mondial, 750 des 3 000 magasins sont concernés par la fermeture. Touché par la crise sanitaire, le chiffre d'affaires du groupe aurait chuté d'un tiers en 2020. Il est prévu de supprimer 6 000 emplois au total, soit près de 20 % de ses effectifs. Sur le siège à Wattens au Tyrol, la suppression d'emploi concernerait 1 600 des 4 600 employés.

Transports

Annus horribilis pour l'aéroport de Vienne

L'aéroport de Vienne, dont les actionnaires sont le fonds australien IFM (39,8 %), les länders de Vienne et de Basse-Autriche (20 % chacun) et la fondation des employés (10 %), a accueilli 7,8 millions de passagers en 2020 soit un recul de 75 %. Le nombre de vols a diminué de 64 % à 95 880, les vols de fret reculant de 23 % pour atteindre 217 880. Pour 2021, 12,5 millions de passagers sont attendus (31 millions en 2019).

Recul d'un quart pour les nouvelles immatriculations des véhicules particuliers

En 2020, les immatriculations de véhicules particuliers neufs ont baissé de 24,5 % pour atteindre 248 000 dont 43 % de véhicules à essence (-39 %) et 36,5 % de véhicules diesel (-28 %). Le stock de véhicules particuliers atteint plus de 5 millions dont 43 % pour les véhicules à essence (inchangé) et 54,2 % pour le diesel (55,8 % fin 2019). Le stock des véhicules électriques se limite à 0,9 % (0,4 % en 2019), celui des véhicules hybrides essence/électriques double de 0,7 % en 2019 à 1,4 % en 2020. S'agissant des nouvelles immatriculations, 20 % soit 50 000 sont des véhicules à propulsion alternative (+90 %) dont 25 000 hybrides (+105 %) et 16 000 véhicules électriques (+73 %). Ce sont surtout les flottes commerciales qui boostent les ventes de VE. *Volkswagen* (-27 %) reste la marque préférée des Autrichiens avec une part de marché de 15,4 % suivi par *Skoda* (-13,5 %) qui atteint une part de marché de 9,5 % et *Seat* (-19,7 % et une part de marché de 6,4 %). S'agissant des marques françaises, *Renault* maintient sa 6^{ème} position avec 13 510 voitures neuves immatriculées (-24 %), *Peugeot* (-21 %), *Dacia* (-25,2 %), *Citroën* (-22,7 %) occupent respectivement les 11^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème} positions. Au total, la part de marché des marques françaises atteint 14,2 % (18,1 % avec *Opel*). S'agissant des types de voitures, la *Skoda Octavia* reste le véhicule favori des Autrichiens avec près de 8 000 nouvelles immatriculations, suivie par la VW Golf avec près de 7 000 immatriculations. Les modèles français préférés par les Autrichiens sont les *Renault Clio* et *Captur* ainsi que les *Dacia Sandero* et *Duster*. Quant aux voitures électriques, la *Renault Zoé* occupe désormais la 2^{ème} place avec 2 000 nouvelles immatriculations (+119,4 %) derrière la Tesla Model 3 avec 2 900 immatriculations (+23,5 %).



Tourisme

Malgré l'ouverture des stations, forte baisse du tourisme de montagne

Malgré le 3^{ème} confinement à compter du 26 décembre (allégé légèrement depuis le 7/02), dans les 410 stations de ski du pays, les remontées mécaniques sont ouvertes depuis Noël. Les hôtels et restaurants étant fermés depuis novembre, le ski est de fait réservé aux locaux qui ne compensent pas la clientèle étrangère. Selon une étude de l'institut WIFO, pour les mois de novembre et décembre 2020 (la pré-saison), le nombre de nuitées a chuté d'environ 90 % (par rapport à novembre et décembre 2019) et le chiffre d'affaires de 90 %. Les projections pour la saison entière font état d'une baisse de 83 % du nombre de nuitées par rapport à la dernière saison. La saison normale de 2018/19 enregistrait 73 millions de nuitées contre seulement 10,2 millions prévus pour 2020/21 (-86 %). Pour la saison en cours, la perte de revenus pour tout le secteur du tourisme d'hiver est évaluée à environ 9,5 Mrd EUR par rapport à la saison précédente, notamment une perte de 1,3 Mrd EUR pour les exploitants des remontées mécaniques (dont 700 M EUR au Tyrol). En 2019, le tourisme d'hiver générait un chiffre d'affaires de 14,9 Mrd EUR.

[Haut du document](#)

RELATIONS BILATÉRALES

Valneva lance la production de son vaccin inactivé contre la COVID-19

La société pharmaceutique franco-autrichienne *Valneva*, spécialisée dans les vaccins contre les maladies infectieuses, a annoncé fin janvier avoir initié la production de son candidat vaccin inactivé et adjuvanté contre la COVID-19 sur ses sites au Royaume-Uni et en Suède, en parallèle des études cliniques actuellement en cours. La société pense conclure la phase 3 des essais à l'automne. Le 10 février, le Ministre en charge de la Santé, annonçait une commande pour l'Autriche de 1,2 million de doses à Valneva par le biais de la commande européenne en cours de négociation sur un total de 30,5 M de doses pour 388 M EUR.

Palfinger réalise son premier projet offshore en France

Avec la livraison de 71 grues Davit, l'entreprise autrichienne *Palfinger*, connue pour ses solutions de levage pour une utilisation sur les véhicules utilitaires et dans le domaine maritime, participe, à côté d'*EDF Renouvelables*, à l'un des plus grands projets d'énergies renouvelables en France : le parc éolien offshore de Fécamp situé à une distance entre 13 et 20 km au large des côtes normandes et qui fournira de l'électricité pour plus de 770 000 personnes.


LES CHIFFRES CLES DE L'ÉCONOMIE EN BREF
Principaux indicateurs économiques
Principaux indicateurs
Evolution annuelle en %

	Prévisionnistes internationaux								Prévisionnistes nationaux										
	OCDE			FMI		Commission européenne				OeNB				WIFO			IHS		
	déc 2020			oct 2020		févr 2021				déc 2020				déc 2020			déc 2020		
				Prévisions		Prévisions d'hiver 2021				Prévisions				Scenario "No Policy Change" (*)			Prévisions		
	2020	2021	2022	2020	2021	2020	2021	2022		2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2020	2021	2022
PIB réel (1)	-8,0	1,4	2,3	-6,7	4,6	-7,4	2,0	5,1	-7,1	3,6	4,0	2,2	-7,3	4,5	3,5	-7,5	3,1	3,8	
Consommation privée (réel)	-7,9	2,9	2,3						-8,8	3,9	4,7	2,0	-8,3	5,9	3,0	-8,3	5,6	3,0	
Demande des administrations publiques (réel)	1,2	1,2	1,2						0,7	1,2	0,8	0,9	0,9	1,6	1,0	0,8	1,5	0,5	
Formation brute de capital fixe (réel)	-7,0	1,9	3,2						-4,1	4,0	4,7	2,7	-5,0	4,0	2,9	-4,9	4,1	2,4	
Exportations (réel)	-13,3	4,0	4,3						-11,8	5,4	5,5	3,7	-11,6	5,2	7,3	-11,2	5,7	6,0	
Importations (réel)	-12,7	3,9	4,5						-11,0	4,1	5,8	3,8	-11,0	6,2	6,0	-10,0	8,2	4,4	
Productivité (2)	-5,4	1,5	0,8						-5,3	2,7	2,1	0,7	-0,3	0,3	0,9	-5,6	2,0	2,2	
Déflateur du PIB	0,7	1,1	1,1						0,9	0,2	1,5	1,7	1,3	1,5	1,6	1,5	1,5	1,8	
IPCH (1)	1,3	1,3	1,6	1,2	1,8		1,7	1,7	1,3	1,4	1,7	1,7	1,4	1,5	1,6	1,4	1,6	1,9	
Coûts unitaires du travail	7,1	5,8	2,9						5,8	-0,7	0,2	1,9	6,4	-1,7	0,2	6,2	-0,8	-1,0	
Emploi salarié	-2,6	0,0	1,5						-1,9	0,9	1,9	1,5	-2,0	1,3	2,0	-2,0	1,0	1,5	
en % de la population active																			
Taux de chômage	5,6	5,6	5,1	5,8	5,5				5,3	5,6	5,1	4,8	5,4	5,1	4,8	5,4	5,3	5,0	
en % du PIB nominal																			
Balance courante	2,9	3,1	3,2	2,4	2,5				2,4	2,4	2,3	2,4	2,6	2,2	3,0				
Solde des finances publiques	-10,5	-6,7	-2,6	-9,9	-3,9				-9,2	-6,3	-2,9	-1,4	-10,1	-5,5	-3,0	-10,7	-6,4	-3,0	
Les hypothèses																			
Prix du pétrole en USD/baril (1)	40,6	40,0	40,0	41,7	46,7				41,6	44,0	45,7	46,9	43,0	48,0	49,0	43,2	48,5	50,0	
Taux d'intérêt à court terme en %	-0,4	-0,5	-0,5	-0,4	-0,5				-0,4	-0,5	-0,5	-0,5	-0,4	-0,4	-0,3	-0,4	-0,5	-0,5	
Taux de change USD/EUR	1,14	1,17	1,17	1,14	1,23				1,14	1,18	1,18	1,18	1,15	1,18	1,18	1,14	1,21	1,21	

Source: OCDE, FMI, Commission européenne

Source: OeNB, WIFO, IHS.

2) OeNB et WIFO : productivité horaire du travail ; IHS : productivité du travail par employé

Dernière mise à jour le 22/12/2020; 16h44

(*) Projection du Wifo du 18/12 après les effets du 2ème confinement mais sans les effets éventuels d'un 3ème confinement en 2021. Les effets d'un tel scénario limiteraient la croissance en 2021 à 2,5 % du PIB.

Dernière mise à jour le 11/02/2021; 18h39

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Vienne (adresser les demandes à vienne@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur :

Service Économique de Vienne
Adresse : Reisnerstrasse 50/10
1030 Vienne
Autriche

Rédigé par : Susanne Maynhardt, Pascal Chaumont, Eléonore Varale
Relu par : Claire Thirriot-Kwant, Conseillère économique

Version du 12 février 2021

Version originelle : Septembre 2013

Rédaction achevée le 10 février 2021